

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 15

Date de la convocation
12 février 2024

Objet de la délibération :
Election des adjoints

Délibération numéro 06/24

Envoyé en préfecture le 23/02/2024
Reçu en préfecture le 23/02/2024
Publié le 23/02/2024
ID : 060-216004929-20240222-00082024-DE

**DELIBERATION
DE LE PLESSIER SUR SAINT JUST**

Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-deux février à 20h15, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de le Plessier sur Saint Just

Présents : Mesdames Caron Cindy, Decuignière Elisabeth, Fournier Amélia, Guilbert Stéphanie, Lahiani Clara, Lefèvre Isabelle, Lefèvre Maryse, Pfeiffer Odile, Messieurs Baudin Joel, Blondeau Cédric, Bodere Cyril, Gamain Serge, Herbet Nicolas, Le Louarn Christian et Zielinski Christian

Secrétaire de séance : Madame Pfeiffer Odile

08/24 : ELECTIONS DES ADJOINTS POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Vu la décision du Conseil Municipal de créer, trois postes d'adjoints, M le Maire rappelle que les adjoints prennent rang pour l'ordre de leur nomination M le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et ils conviennent par conséquent de commencer par l'élection du Premier Adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du premier adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletin : 15

Blanc : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Monsieur Gamain Serge ayant obtenu la majorité est proclamé Premier Adjoint au Maire.

Election du deuxième adjointe :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletin : 15

Blanc : 3

Nombre de suffrages exprimés : 12

Madame PFEIFFER Odile ayant obtenu la majorité est proclamée Deuxième Adjointe au Maire

Election du troisième adjointe :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletin : 15

Blanc : 2

Nombre de suffrages exprimés : 13

Madame Caron Cindy ayant obtenu la majorité est proclamée Troisième Adjointe au Maire.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an susdits.



Le Maire,
Maryse LEFEVRE